

Quoi de neuf

L'eau sous bonne garde

Pour retrouver rapidement à la fois quantité et qualité, la Communauté procède au mélange des eaux Plaine des Isles/Boisseaux tandis que l'Association du Saulce sensibilise les exploitants du bassin versant à une agriculture moins «agressive», plus allégé en intrants.



Le mélange des eaux procurera l'équilibre physico-chimique attendu



Christophe Chupeau

adjoint au chef d'agence
Lyonnaise des eaux

« Retrouver la quantité tout en distribuant une eau de bonne qualité sans pour autant avoir recours au traitement, c'est ce qui est recherché. Le réseau est entièrement maillé. Le mélange des eaux entre points de captage sera dorénavant possible, avec d'un côté Boisseaux/Plaine du Saulce, de l'autre Boisseaux/Plaine des Isles. L'auxerrois n'est toujours pas à l'abri d'un autre épisode nitrate, c'est pourquoi l'aspect prévention est primordial. Néanmoins, cette manœuvre sur le réseau nous permettra de moins en ressentir les effets. C'est un point de sécurité supplémentaire ».

Sécurisation des captages, entretien du patrimoine : réservoirs et canalisations, remplacement des branchements en plomb avant compteur et détection des fuites... La mise en œuvre d'une politique de l'eau efficace passe par une intervention au quotidien. Elle s'appuie en outre sur la prévention. Un travail de « fourmi » et de longue haleine, mené par l'Association pour la qualité de l'eau potable de la Plaine du Saulce, qui multiplie les contacts avec les agriculteurs et les entreprises, afin de les sensibiliser aux problèmes de pollution. Mais une bonne gestion de l'eau passe aussi par la transparence, y compris et surtout en cas d'alerte. Preuve en est de l'information faite l'an dernier le 28 avril.

Un cumul de circonstances

En mars 2008 et pour la première fois, des taux de nitrates dépassant la limite de qualité sont relevés Plaine des Isles (Auxerre Nord). Aussitôt, le puits est mis à l'arrêt, d'autant plus que les valeurs ne

cessent de grimper ! Le réseau d'eau potable étant entièrement maillé, les captages des Boisseaux (Monéteau) et de la Plaine du Saulce (Escolives-Ste-Camille) prennent le relais pour alimenter l'ensemble du territoire. Néanmoins, la pluviométrie est exceptionnelle, et même si les valeurs sont moindres au Saulce, les nitrates qui apparaissent de façon récurrente au printemps, sont encore une fois bel et bien présents.

Des normes sanitaires d'alerte

51 mg/l d'eau à une précision de (+) ou (-) 3 unités, au lieu de 50mg/l pour les femmes enceintes et les nourrissons... A titre préventif, le 28 avril 2008, 4 800 foyers sont directement contactés par téléphone à Vaux et Champs-s/-Yonne mais aussi pour la première fois à Auxerre (quartiers Sud) et Vallan, tandis que de l'eau en bouteille est mise à disposition à destination de cette population sensible comme défini par l'OMS.

Le principe de précaution

Pas de problème de quantité jusqu'alors sauf à être victime de casses (ruptures de canalisation) fréquentes en période de gel comme de sécheresse... On ne peut pas non plus aller chercher plus d'eau que les pompes peuvent en fournir, alors mieux vaut prévenir. L'idée ? « Re-solliciter » la Plaine des Isles, écarter toute méthode de traitement et continuer à distribuer de l'eau conforme à la limite de qualité. La solution tient du mélange des eaux (une pratique similaire bénéficie déjà aux habitants des Piedalloues). « Assembler » les ressources : celle de la Plaine des Isles à celle des Boisseaux (en provenance du réservoir de St-Siméon), cette dernière poussée par l'intermédiaire d'un accélérateur, et obtenir quasi-instantanément l'équilibre physico-chimique attendu. Des travaux qui débiteront en avril.

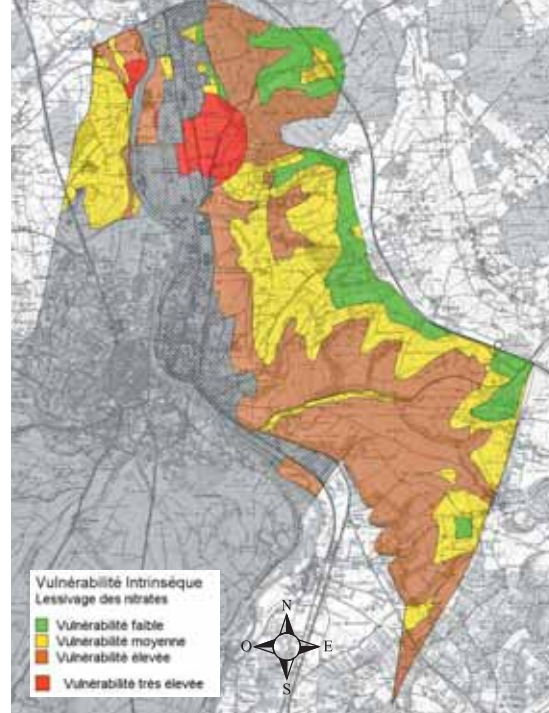
La prévention, autre champ d'investigation

Un seul bassin mais deux nappes totalement différentes... La Plaine des Isles a la particularité de regrouper deux problématiques. D'un côté une zone où les friches côtoient les espaces verts, industries et bâtiments : la nappe alluviale car proche de l'Yonne. De l'autre à perte de vue des cultures de blé, d'orge et de colza : les coteaux et les plateaux (toute la partie Est d'Auxerre jusqu'à Quenne) infiltrés par les nitrates, lessivés par la pluie avec au bout du bout, la nappe qui réagit et l'Association du Saulce en alerte. Réaliser des diagnostics individuels... Premières étapes dans les semaines qui viennent : entrer en contact avec les trente exploitations agricoles répertoriées sur la carte de vulnérabilité des sols, comprendre leur mode de fonctionnement, comment l'exploitant conçoit son métier. Approcher de très près les problématiques et déjà en déduire quelques pistes de travail.

Le « carnet de bord » de l'agriculteur renseigne le logiciel Indigo. L'informatique faisant le reste, on obtient la cartographie de vulnérabilité des sols. Ci-contre, le bassin d'alimentation Plaine des Isles (en couleur), Boisseaux (en gris)



Xavier Antoine, animateur de l'Association de la Plaine du Saulce « L'entretien avec l'agriculteur est primordial parce que lui proposer de se rapprocher des MAE (Mesure agro-environnementale), c'est forcément lui demander de changer sa façon de travailler, concevoir son métier. Ma démarche ne s'adresse pas à une corporation. Chaque cas est individuel. Faire connaissance, mettre en confiance, expliquer, proposer à l'agriculteur de se renseigner, se former. Sans compter que chaque parcelle réagit différemment, on comprend qu'il n'y a pas qu'une seule recette ».



Tester des scénarios « virtuels »

Le « carnet de bord » de l'agriculteur qui consigne chacune de ses interventions est également source d'informations. Utilisé pour renseigner un logiciel (Indigo), l'informatique faisant le reste, autant de cartes de vulnérabilité que de paramètres différents (dates, semis, labours, traitements et matériels utilisés) pour tester les scénarios et en définir, à la précision météorologique près, le niveau d'impact sur la nappe.

Mesures agri-environnementales

Remettre en herbe (avec valorisation environnementale), limiter la fertilisation et les traitements, changer de culture, rajouter des légumineuses voire se convertir à l'agriculture biologique... Pour arriver à produire une agriculture beaucoup plus économe en intrants sans en entacher le bilan économique, des alternatives sont toujours envisageables. Cependant chaque parcelle, chaque cas est particulier... Il n'existe donc pas qu'une seule recette MAE. C'est justement tout l'inverse, il faut « composer », d'où l'expertise de l'Association de la Plaine du Saulce. ● CL



À votre service

ENVIRONNEMENT

➤ Traitement des déchets, compromis et alternatives

« Ce n'est pas tant à cause de Sita que nous réagissons comme ça, mais par rapport aux déchets », expliquait Josianne Garraut, membre de l'association nouvellement constituée pour faire valoir, point de vue et vigilance quant au renouvellement de la demande d'exploitation du centre d'enfouissement à Pien. Peur de voir les projets resurgir sans fin. La crainte qu'avec l'effort de recyclage, on reparte pour plusieurs années. Impossible, car le foncier ne le permettra plus, argumente Sita, propriétaire du site. Inenvisageable, car cette fuite en avant et l'absence de volonté politique d'aboutir n'ont que trop

duré, répond la Communauté. « J'ai pris la décision de nous réunir, car je veux vous prouver ma volonté à trouver un compromis et une issue acceptable », s'exprimait Guy Féréz, ce 6 février. En outre, « J'ai le sentiment qu'aujourd'hui, c'est à l'auxerrois de prendre son destin en main. Si d'autres collectivités veulent nous suivre, qu'elles le fassent, mais les services de la Communauté sont d'ores et déjà à pied d'œuvre ». Avancer et vite, la nouvelle équipe communautaire s'y emploie depuis août 2008. Assistée d'un cabinet expert, elle produira dès 2009 le Schéma global de gestion des déchets ménagers de l'auxerrois. Il n'en reste pas moins que rattrapée par les échéances de fin d'exploitation du site, des solutions doivent être avancées. D'un



côté le projet Sita, conjuguant technicité environnementale et dégrèvement de la Taxe générale sur les activités polluantes, d'où un certain équilibre financier mais 700 000 tonnes sur 10 ans... Ce à quoi s'interposent les riverains et s'oppose l'avis du commissaire enquêteur, sauf déclaration Pig (projet d'intérêt général) du préfet. De l'autre, la Communauté tentant de concilier aspirations et nécessité avec (seulement si Pig), une durée d'exploitation revue à 5 ans, le temps de trouver un autre site tacite, organiser l'information et acquérir des terrains et, dans le but de réduire les coûts de transport, trouver un quai de transfert intermédiaire dans l'auxerrois pour faire la jonction entre l'arrêt de Pien en juin 2009 et la désignation du nouvel exploitant. ●



ECONOMIE

➤ Un contrat, six projets d'avenir



Venant favorablement conclure les réflexions menées autour des contraintes, enjeux et atouts du territoire, travail sur lequel la Communauté avait souhaité être assistée par un Conseil de

développement sous la présidence de Pierre Deplanche, professeur à l'IUT d'Auxerre, le vote du Conseil communautaire le 19 février dernier donne désormais le feu vert pour défendre devant la Région six dossiers d'avenir. Des projets d'intérêt communautaire qui touchent toutes les dimensions du développement et concourent à l'éli-